

TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE À UNE

Soirée dansante

16 novembre 2024

19h30



Club des 50+ de Saint-Moïse

ADMISSION 7\$

**SERVICE DE BAR
SUR PLACE**

**EN SPECTACLE,
MATHIEU
LAVOIE**



SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MOÏSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

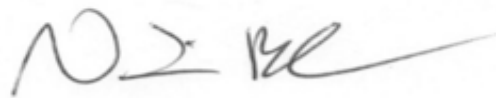
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-05

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

lors de la séance qui sera tenue le 2 décembre 2024, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2024-05 qui permet l'ajout de mesures favorisant certains biens et services, fournisseurs, assureurs et entrepreneurs pour certains types de contrats et aussi pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants, au règlement 2022-02 «Gestion contractuelle».

Donné à Saint-Moïse, ce 4 novembre 2024



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière

Date de tombée du bulletin est le 1^{er} décembre 2024

Des nouvelles de votre municipalité

CALENDRIER DES SÉANCES 2025

13 janvier	5 mai	8 septembre
5 février	2 juin	6 octobre
5 mars	7 juillet	10 novembre
7 avril	4 août	1 ^{er} décembre

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2 novembre 2025

**LE PREMIER RESPONSABLE
C'EST TOI!** Prévention des incendies



PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 décembre , 13 janvier

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

*** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte ***



Régis Harvey SAINT-MOÏSE

**Disponible, polyvalent, habile
de ses mains et sociable**

DANS QUOI ÊTES-VOUS IMPLIQUÉ?

Je suis impliqué dans les Chevaliers de Colomb, l'Association pour l'avenir de Saint-Moïse (comité de développement) et j'ai été bénévole pour le 150e de la paroisse.

POURQUOI FAITES-VOUS DU BÉNÉVOLAT?

Faire du bénévolat, c'est une motivation personnelle. Cela donne la chance de donner au suivant et de réaliser des tâches pour l'avancement de plusieurs projets collectifs dans notre paroisse et dans les organismes.

QUEL MOMENT « COUP DE COEUR » VOUDRIEZ-VOUS PARTAGER?

C'est certainement ma participation aux fêtes du 125e et surtout du 150e de ma paroisse.

QUE DIRIEZ-VOUS À QUELQU'UN QUI VEUT S'IMPLIQUER?

C'est tellement valorisant de donner de son temps pour les causes qui nous tiennent à cœur. Avec le bénévolat, on côtoie des gens, on socialise, on apprend à connaître les gens qui nous entourent. Plus il y aura de bénévoles, plus nos petites communautés seront vivantes.

**BÉNÉVOLE
2024**



BÉNÉVOLE 2024

Billy St-Amand
Saint-Moïse

Fiable et assidu



Dans quoi êtes-vous impliqué?

J'ai été bénévole dans le cadre du 150e de Saint-Moïse. J'ai aidé pour remplir les frigos, ramasser les canettes, disposer des boîtes, monter les jeux gonflables, aider à la course de boîte à savon et à la course des couleurs, etc.



Pourquoi faites-vous du bénévolat?

Comme je suis déjà sur place avec mes parents, c'est une habitude. J'aime ça aider et avoir des tâches à faire.

Quel moment « coup de coeur » voudriez-vous partager?

Faire partie de la logistique à la course de boîte à savon et au spectacle hommage à Bob Bissonnette, j'ai pu aller voir le groupe dans la loge!

Que diriez-vous à quelqu'un pour l'inciter à s'impliquer?

Que c'est beaucoup plus « le fun » de s'impliquer que de juste participer à une activité!



**Club des 50+
de Saint-Moïse**

Un mini-golf à Saint-Moïse

Le 5 septembre 2023 le Club des 50+ de Saint-Moïse adresse une demande à la municipalité de Saint-Moïse pour l'obtention d'un terrain situé à l'arrière de la mairie ainsi que les connections d'aqueduc, d'égout et d'électricité dans le but d'y construire un mini-golf de 18 trous. Nous demandons également l'appui de la municipalité à une demande de subvention au programme du gouvernement fédéral NOUVEAUX HORIZONS. Par une résolution unanime, le conseil municipal appuie nos demandes.

Le 26 février 2024, la somme de 25 000,00\$, nous est allouée par le biais du programme Nouveaux Horizons dédiés aux aînés.

C'est à ce moment que les bénévoles se mettent rapidement à l'œuvre.

L'installation d'un jeu de mini-golf est un projet rassembleur et surtout intergénérationnel.

Notre mission : Faire en sorte que les gens de tous âges puissent s'amuser à coût minime.

Nous voulons que les familles, les commerces et les organismes soient représentés et participent au projet. Nous avons rencontré plusieurs familles de Saint-Moïse pour leur présenter notre plan et leur offrir la possibilité de faire partie du financement.

Ainsi, leur nom sera affiché sur le terrain en commanditant un trou ou un banc de parc. Les réponses ont été instantanées : les 18 trous et les bancs se sont vendus rapidement.

Avec l'aide de généraux donateurs, nous avons pu offrir des installations de qualité. Deux jeux de shuffleboard seront installés au printemps.

Les personnes, les familles, les commerces et les organismes qui veulent participer au financement auront encore la possibilité d'avoir leur nom affiché en se procurant une ou des parts qui seront offertes dans les prochains mois.

Dû au délai de plusieurs mois pour l'obtention des permis, la mise en place du mini-golf a débuté le 5 septembre 2024.

L'inauguration officielle aura lieu au printemps 2025.

Nous avons accueilli avec bonheur nos premiers joueurs, les enfants de l'école Sœur-Rachel-Fournier avec les membres du personnel qui avaient suivi, avec intérêt, la construction di mini-golf ainsi que les participants du groupe «Mercredis toniques» qui se sont bien amusés.

Le réalisation d'un tel projet aurait été impossible sans la travail de toute l'équipe de bénévoles et de personnes qui ont cru au projet. Il nous ont fait confiance et nous ont encouragés à continuer. Des heures de travail, d'attente, de remue-méninges, de gestion rigoureuse et surtout, de belles rencontres avec les familles de Saint-Moïse.

C'est avec fierté que nous offrons à notre communauté et aux population environnantes un endroit où tous pourront se divertir.



2024-2025

PROJET RÉALISÉ PAR



Jean-Michel Gagnon, *président*
Jean-Claude Robichaud, *vice-président*
Aline Levesque, *secrétaire-trésorière*

Administrateurs:
Solange Marin
Clément Harvey
Sylvie Fleurant
Gilbert Meunier



les Voix,
DE LA VALLEE

NOËLS ANCIENS, NOËLS NOUVEAUX

ISABELLE ROY - DIRECTION
GUILLAUME AUBERTIN - PIANO

**Dimanche
8 décembre 2024
14 h à l'église d'Amqui**

BILLETS EN VENTE AUPRÈS DES CHORISTES OU AU
418 631-3198 / PRÉVENTE 22 \$ / À LA PORTE 25 \$



Le Cercle des Fermières de Saint-Moïse

est présentement en période de recrutement.

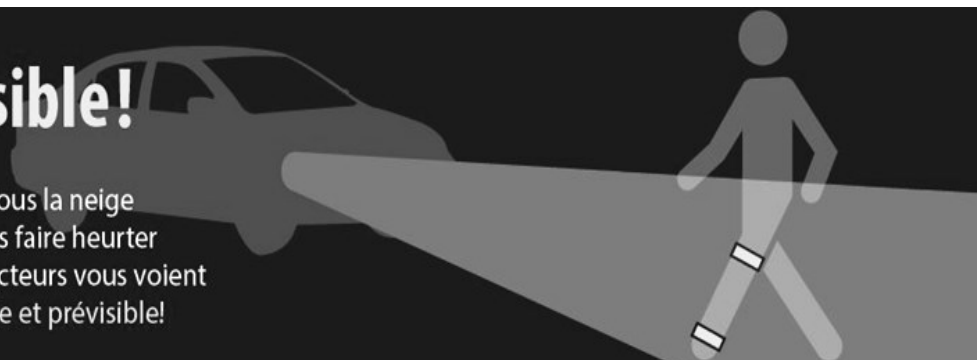
Si les arts textiles, le tissage, le tricot, la cuisine et l'artisanat en général t'intéresse, il nous fera plaisir de t'accueillir dans notre équipe.

Pour information : Béatrice Gagné 418-776-2979
Francine Robichaud 418-776-5772

Béatrice Gagné, responsable du comité recrutement

À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? Soyez visible et prévisible!



Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.

Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, face à la circulation.

Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Société de l'assurance
automobile

Québec

CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER



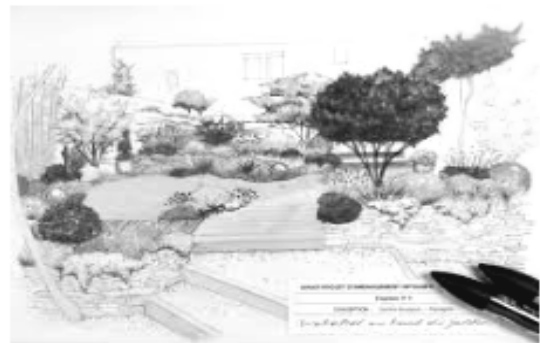
Vous avez pour projet d'effectuer du remblai ou du déblai sur votre terrain? Il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation avant d'effectuer ces travaux. Des autorisations ministérielles auprès du MELCC ou de la CPTAQ peuvent être requises.

Il en est de même pour les travaux d'excavation du sol, d'abattage d'arbres, de plantation de haies ou d'arbres, d'érection d'une clôture ou d'un muret, de pavage ou de tout autre aménagement paysager.

Votre demande de certificat doit être accompagnée d'un plan de localisation à l'échelle montrant la localisation des aménagements projetés, élévations du terrain avant et après les travaux de déblai et /ou remblai, le type de matériaux et sa provenance, ainsi que toute autre information requise pour avoir une compréhension claire du projet. De plus, vous devez faire compléter le document de déclaration de provenance des sols par l'entrepreneur qui effectuera les travaux. Ce document devra accompagner la demande de permis dûment remplie.

À défaut d'obtenir un certificat d'autorisation avant d'entreprendre ce genre de travaux, cela peut entraîner des situations fâcheuses et impliquer l'émission de billets d'infractions avec amendes et des coûts supplémentaires pour remettre le terrain dans son état naturel.

Nous vous recommandons également de consulter le site du MELCC ainsi que le site de la CPTAQ afin de savoir si des autorisations supplémentaires sont nécessaires.



Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspecteur municipal

(418) 629-2053 poste 1129

Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec

Bureau municipal tous les mercredis (mai à Septembre)

Le Mot vert du mois – « 1,7 M\$ enfoui inutilement chaque année » » - Novembre 2024

Bonjour à tous et toutes!

Vous êtes-vous déjà demandé que contiennent nos bacs à déchets? Y retrouvons-nous uniquement que des résidus ultimes qui n'ont aucun potentiel de valorisation ni de récupération, tels que des emballages de collation non recyclables, des jouets et objets brisés, des essuie-tout souillés de produits ménagers, et des vêtements qui ont déjà vécu leurs 9 vies de guenilles et ne peuvent absolument plus servir? Scoop : Non.

Selon le rapport de caractérisation de 2024, les VRAIS déchets ne représentent que 38% des 15 000 tonnes envoyées dans les poubelles de La Matapédia et de La Mitis. Pour vous donner une idée concrète, c'est plus de 1,7 M\$ par an envoyé inutilement à l'enfouissement, soit près de 1000\$ que chaque habitant du territoire jette à la poubelle chaque année.

Les matières organiques occupent encore 27% du contenu des bacs de déchets. Elles auraient dû être placées dans le bac brun! Les matières organiques sont les retailles de cuisine, les restes de nourriture, les papiers et cartons souillés de nourriture ainsi que les résidus de désherbage.

Les matières recyclables représentent 24% du contenu des ordures. Elles ont leur place dans le bac bleu de récupération! On recycle les contenants, emballages et imprimés (donc le papier et le carton non souillés, ainsi que les contenants en verre, métal, aluminium et plastique, à l'exception du styromousse). Au besoin, consultez notre outil d'aide au tri lorsque vous n'êtes pas certains sur comment trier vos matières. Visitez www.ecoregie.ca dans l'onglet *Aide au tri*.

Finalement, 12% de nos poubelles sont des matières qui auraient dû être apportées dans un écocentre! Les matériaux de construction, pièces en métal, encombrant, produit dangereux, batteries, ampoules et matériel électronique n'ont pas leur place dans le bac noir/vert. Votre écocentre est l'endroit approprié afin qu'ils soient valorisés et que leur dégradation n'engendre pas de répercussions négatives pour l'environnement.

L'objectif de cette caractérisation est de voir le portrait aujourd'hui et pouvoir travailler sur l'amélioration pour le futur. Nous devons tous travailler fort pour améliorer ce résultat, pour l'environnement et notre portefeuille collectif. On compte sur vous!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet :
journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne :
au bureau municipal (418-776-2833) du lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Téléphone :
418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



À LOUER
À l'Office municipal
d'habitation
de Saint-Moïse,
8 rue HLM,

logements disponibles pour personne de 55 ans et plus

418-756-3016 poste 0

direction@ohmatapedia.com

Annie Castilloux, directrice

61 St-Jacques Nord, Causapscal G0J 1J0

